
MAI 2019

PROPRIÉTAIRE

ADRESSE 1

ADRESSE 2

ADRESSE 3

Emplacement de la propriété/municipalité :

Numéro de rôle :

Bonjour,

Au nom de la Société d'évaluation foncière des municipalités (SEFM), je vous écris pour vous demander des renseignements spécifiques sur la propriété susmentionnée.

Le rôle de la SEFM consiste à évaluer et à classer toutes les propriétés en Ontario conformément à la Loi sur l'évaluation foncière et aux règlements du gouvernement de l'Ontario. Bien que les évaluations foncières soient mises à jour selon un cycle de quatre ans, la SEFM recueille des renseignements sur les propriétés annuellement pour assurer l'exactitude et le caractère suffisant des données.

Pour nous aider à développer des valeurs marchandes exactes et justes pour votre propriété et d'autres propriétés comparables, veuillez fournir les renseignements suivants au plus tard le **15 juillet 2019** :

- État détaillé des profits et des pertes réels d'exploitation pour l'exercice financier le plus récent, avec annexes à l'appui indiquant :
 - les revenus par département ou les revenus provenant de toutes les sources
 - les charges d'exploitation non réparties par département ou une liste détaillée des dépenses
 - l'impôt foncier
 - les assurances
- Si cette propriété est exploitée de façon saisonnière, veuillez indiquer les dates d'ouverture et de fermeture pour 2018.
- Une annexe indiquant le nombre et les types d'unités, de chalets ou d'emplacements de camping disponibles, et les taux de location applicables à chacun.
- Le tarif quotidien moyen et l'occupation moyenne de la propriété, ou le nombre de nuits par chambre (ou par unité, chalet ou emplacement, selon le cas) disponible et le nombre de nuitées vendues.
- Le cas échéant, la répartition des unités ou des chalets désignés pour l'entretien ménager, en pension complète ou en demi-pension.
- S'il y a des revenus découlant de panneaux publicitaires appartenant à un tiers (babillards) ou de signalisation, veuillez indiquer :
 - les revenus et dépenses annuels
 - le propriétaire des panneaux
 - les dimensions de chaque panneau ou babillard

Remarque : La SEFM est tenue d'exclure de l'évaluation tout revenu attribuable à des panneaux publicitaires appartenant à un tiers qui se trouvent sur votre propriété. La

déclaration distincte de cette information permet de s'assurer que le revenu de location provenant de panneaux publicitaires appartenant à un tiers n'est pas inclus dans votre revenu total.

Les panneaux publicitaires appartenant à un tiers sont évalués au moyen de la méthode du coût (coût de remplacement à neuf, moins la dépréciation) afin de déterminer la contribution d'un babillard à la valeur actuelle de la propriété sur laquelle il est situé. Aucune valeur n'est ajoutée pour le revenu attribuable au panneau publicitaire appartenant à un tiers ou son installation sur votre propriété.

- Un barème de location actuel indiquant tout locataire commercial, y compris les zones transportées à bail.
- Une liste des rénovations, additions ou autres modifications apportées à la propriété, le cas échéant, pour l'exercice financier le plus récent.
- Si les renseignements fournis ne concernent pas seulement la propriété dont le numéro de rôle est indiqué dans la partie supérieure de ce formulaire (c'est-à-dire qu'une propriété adjacente est comprise dans les revenus et les dépenses), veuillez fournir la liste des autres propriétés et les numéros de rôle correspondants, s'ils sont connus.

Évaluation de grands centres de villégiature multiples

La SEFM recourt à la méthode du revenu dans l'évaluation des grands centres de villégiature. La méthode de capitalisation du revenu utilisée est la méthode de capitalisation directe. Cette méthode détermine le revenu annuel pouvant être généré par un grand centre de villégiature, déduit les dépenses annuelles nécessaires pour soutenir le flux de rentrées, puis en utilisant la méthode de capitalisation directe, un taux de capitalisation est appliqué à ce revenu annuel afin d'en arriver à la valeur actuelle de la propriété.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la SEFM et la façon dont elle évalue les propriétés, veuillez vous rendre à l'adresse www.mpac.ca.

Comment soumettre vos renseignements

Veuillez utiliser l'enveloppe-réponse d'affaires ci-jointe pour nous faire parvenir votre compte-rendu.

Les informations demandées peuvent également être fournies sur un disque de données ou une copie papier et être envoyées à :

Établissement de traitement central de la SEFM
Case postale 9808
Toronto (Ontario) M1S 5T9

Nous vous demandons également de fournir les renseignements demandés ci-dessous et de renvoyer cette lettre avec les renseignements demandés.

Je soussigné(e), (en caractères d'imprimerie) _____ certifie que les renseignements ci-joints sont exacts et qu'ils ont été fournis à ma connaissance.

Signature _____ Date _____

Titre _____ Téléphone (____) _____

Nom de l'entreprise _____ Courriel _____

Veillez vous assurer que vos données sont soumises de façon exacte et à temps. Vous pourriez recevoir une lettre de rappel si nous n'avons pas reçu ces renseignements d'ici le 28 juin 2019.

Obligation de la SEFM de protéger vos renseignements

La collecte des renseignements demandés par la SEFM est autorisée par la Loi sur l'évaluation foncière et ils sont utilisés pour l'évaluation foncière. L'article 13 de la Loi indique les sanctions en cas de non-conformité et de divulgation de faux renseignements. Veuillez noter que si vous ne fournissez pas l'information demandée et faites appel de la valeur imposable auprès de la Commission de révision de l'évaluation foncière, la Loi prévoit que le fardeau de la preuve passera de la SEFM à vous.

La SEFM s'engage à protéger vos renseignements. En vertu de la *Loi sur l'évaluation foncière* et de la *Loi sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée*, nous ne sommes pas autorisés à divulguer vos renseignements. La SEFM recueille et utilise les renseignements dont elle a besoin pour fournir des programmes et des services autorisés par la loi. De temps à autre, la SEFM peut utiliser vos renseignements pour obtenir des commentaires, faire des sondages et améliorer la prestation des programmes.

Merci de votre collaboration. Si vous avez des questions concernant cette demande, veuillez prendre contact avec :

Numéro sans frais 1 866 296-6722
Numéro ATS 1 877 889-6722
Du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h
C.P. 9808, Toronto (Ontario) M1S 5T9

Si vous avez des besoins en matière d'accessibilité, veuillez informer nos représentants de ce que nous pouvons faire pour mieux répondre à vos besoins.

Veillez agréer l'expression de mes sentiments distingués.



Greg Martino, M.I.M.A.
Vice-président et chef de l'évaluation et des normes